



07 66 95 37 00  
WWW.LESCLES DAXELLE.FR  
CONTACT@LESCLES DAXELLE.FR

# GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

**Mila**

Une **garantie des loyers** et charges impayés **à 100% sans franchise, ni carence à hauteur de 100 000€\*** (sous plafond de prise en compte d'un loyer chargé de 5 000 € TTC mensuel charges comprises).

Une garantie détériorations immobilières : **prise en charge dans la limite de 10 000€ par sinistre, et sans franchise\*\***, de dégradations et destructions imputables au locataire, aux biens immobiliers exclusivement, constatées après son départ par comparaison des états des lieux d'entrée et de sortie établis contradictoirement ou par huissier.

**Prise en charge des frais de contentieux et de procédure** concernant les opérations de recouvrement des loyers, charges et taxes impayés.

Une garantie protection juridique : **prise en charge de la défense des intérêts du propriétaire.**

**Prise en charge des honoraires d'avocat et frais nécessaires dans la recherche de solution**, à concurrence d'un capital maximum de 15 000€, pour des litiges entre le propriétaire et le locataire, liés au bail.

**Vacance Locative** : L'option est facturée à hauteur de 2 % TTC du loyer charges comprises. **Elle permet de couvrir jusqu'à trois mois de loyers en cas de vacance locative lors de la recherche d'un nouveau locataire.** Cette option s'active après un délai de 30 jours suivant la fin du bail, sous réserve que le locataire précédent ait occupé le logement pendant au moins six mois.

## CAUTIONNEMENT

	 SmartGarant	 CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT	Garantme
<b>Couverture</b>	Toute la durée du bail		
<b>Montant limite</b>	24 mensualités jusqu'à 95 000€	36 mensualités	Jusqu'à 90 000€ 36 000€ pour les étudiants
<b>Détérioration</b>		Jusqu'à deux mois de loyers chargés	Jusqu'à 10 000€
<b>Frais de procédure</b>	Pris en charge Jusqu'à 5 000€	Pris en charge à 100%	Pris en charge à 100% (Protection juridique : 16000€)
<b>Sans franchise ni carence</b>	X	X	X
<b>Conditions Profil locataire</b>	ouvert à tous les profils	Entre 18 et 30 ans Salarié de plus de 30 ans : 1 500€ max. de revenus net/mois OU en mobilité professionnelle OU embauché depuis moins de 6 mois OU promesse d'embauche de moins de 3 mois	ouvert à tous les profils
<b>Type de bail</b>	<b>Habitation</b> (meublé ou non)	<b>Résidence principale</b> (Loyer max. 1500€ IDF/1300€ hors IDF)	<b>Habitation et colocation</b> (meublé ou non)
<b>Tarif pour le locataire</b>	4,3% du montant du loyer 5,3% étudiant / alternant	gratuit	4,5% du montant du loyer 5,5% pour une colocation

\* 60 000€ pour les locaux professionnels

\*\* (5 000€ par sinistre et une franchise de 1 000€ pour les locaux professionnels)